



COMMUNIQUE DE PRESSE

AMOÉBA annonce que sa substance active a une action élicitrice sur la vigne et une action directe sur la germination du mildiou de la vigne.

Lyon (France), le 7 mars, 2019 - AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, annonce que sa substance active, *Willaertia magna C2c maky* sous forme lysée, a une action élicitrice sur la vigne **et** une action directe par inhibition totale de la germination du mildiou de la vigne (*Plasmopara viticola*).

Lorsqu'une plante est agressée par un pathogène, des récepteurs reconnaissent les signaux (molécules) émis par ce pathogène, ce qui déclenche une cascade d'événements intracellulaires conduisant à l'activation des systèmes de défense de cette plante et notamment la production d'hormones et de composés (protéines) anti-microbiens.

Ces signaux sont appelés éliciteurs. L'apport de substances à activité élicitrice ou SDP (Stimulateurs de Défense des Plantes) est un moyen actuellement utilisé en bio-contrôle pour protéger les cultures.

Néanmoins, cette stratégie présente une efficacité variable selon les conditions environnementales. (stress de la plante, génétique des agresseurs, etc.). Les produits de bio-contrôle sont donc généralement associés à des produits de protection des plantes ayant un effet direct sur le champignon pathogène.

Afin d'évaluer le caractère éliciteur de sa substance active, Amoéba a effectué, en collaboration avec la société Végépolys Innovation, des tests normalisés en qPFD® (technique de biologie moléculaire quantifiant l'expression de 28 gènes de défense des plantes par dosage des ARN transcrits). Les résultats démontrent un effet éliciteur aussi fort que le produit de référence (COS-OGA) sur les protéines PR (Pathogenesis Related protein) qui sont produites par la plante pour lutter contre les champignons phytopathogènes.

Parallèlement, afin de vérifier la présence d'une action directe sur le mildiou de la vigne (*Plasmopara viticola*), Amoéba a diligenté des tests en laboratoire auprès de la société Staphyt. Les résultats obtenus par une méthode de référence démontrent un effet direct sur le pathogène avec une inhibition totale de la germination des spores par contact avec la substance active.

Dans l'état actuel des connaissances de la Société, aucun agent de bio-contrôle en substance naturelle commercialisé à ce jour ne possède une fonction élicitrice sur la vigne et une action directe d'inhibition de la germination du mildiou de la vigne.

Pour rappel, la Société est actuellement en phase de tests sur l'application biocontrôle pour la protection des plantes et ne commercialise aucun produit. La commercialisation d'un produit de protection des plantes est sujette à l'obtention préalable d'une autorisation de mise sur le marché (cf



Communiqué de Presse du 12 février 2019 pour les principales étapes réglementaires d'approbation en Europe).

« Combiner une action élicitrice forte sur la plante et une action directe sur le pathogène avec le même produit est une manière de proposer enfin au marché de la protection des plantes, un agent de bio-contrôle dont l'efficacité aux champs pourrait être aussi élevée que les pesticides. C'est une alternative qui permettrait de réduire significativement l'emploi des pesticides conventionnels tout en protégeant le rendement de l'agriculteur. » explique Fabrice Plasson.



A propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). A terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux États-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts:

Amoéba

Valérie FILIATRE

Directeur Administratif et Financier

04 26 69 16 00

valerie.filiatre@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPARETTO

Communication financière

01 56 88 11 11

ggasparetto@actifin.fr

**Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 Avril 2018 et disponible sur le site Internet d' Amoéba (www.amoeba-biocide.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.